



38e Édition du Festival des Hivernales : la belle programmation de celui qui n'est pas nommé

Description

Avec une extension du Festival les Hivernales *Polder*-colloque autour de la performance, des jeunes chorégraphes, des expositions, Hivermomes, Hiverclites! l'Équipe du Centre de Développement Chorégraphique d'Avignon (Les Hivernales) a présenté un programme riche sans nommer celui qui l'a pensé.

Le public a assisté à la présentation de la 38e Édition du festival (du 3 au 20 février 2016), lundi 11 janvier, faite par l'Équipe du CDC-Les Hivernales. Grâce, ou à cause, du devoir de réserve qui a frappé toute l'Équipe du CDC, du jour où le directeur de la structure a mis à pied, son nom n'a pas été prononcé. Et pourtant, avec son édito en deuxième page du programme, repris dans le dossier de presse, cette présentation laisse bien échapper un certain malaise, à l'image de l'intervenant venu présenter toute l'Équipe de la structure et son travail formidable. Bien sûr que l'Équipe fait un très bon travail, mais jusqu'à quand peut-elle tenir dans cette situation ?

Emmanuel Sàrafini a su trouver le juste équilibre entre des artistes confirmés et des nouveaux auteurs chorégraphiques. Parmi les 23 propositions, on retiendra la Cie La liseuse-Georges Appaix (Vers un protocole de conversation ? à le 18 février), la Cie Dodescaden (Karoshi, Animal Laborans- le 13 février), la Cie Marie Chouinard (Gymnopédies et Henri Michaux-Mouvements à le 13), Camille Ollagnier (Les garçons sauvages à du 15 au 18 février), la carte blanche à William Petit (les 16 et 18 février).

On ira voir [Hervé Koubi](#) (Les Nuits Barbares à le 16 février), [Arthur Perole](#) (Scarlett à le 20 février), la cie Le rêve de la soie avec la très belle proposition [Habiter la frontière](#), le 15 février (suivi de création à découvrir [ici](#)).

Amélie Grand fut remerciée pour toutes les choses qu'elle a apporté aux hivernales, à cette semaine de festival que l'on définit aujourd'hui d'historique. On a remercié aussi les partenaires. Le public a même entendu que les tutelles soutenaient le cdc : DRAC, Région, Ville, Département! toutes ont été citées.

Si le devoir de réserve invite à taire le prénom et le nom de celui qui a structuré la programmation, les rumeurs elles n'en sont pas frappées.

Dans les questions que le public est en droit de se poser vient celle du rôle des tutelles : jusqu'à quand vont-elles soutenir la structure sans directeur, frappée d'un déficit conséquent ? Le CDC-Les Hivernales s'attendait à développer lors du mandat de son presque toujours directeur (mise à pied en décembre, toujours en poste en janvier, pour l'instant!), il continue sur sa lancée. Mais jusqu'à quand ? Est-ce que l'on peut envisager le festival d'été, au vu de l'état financier de la structure ?

D'autres questions émergent. Les compagnies invitées vont-elles aussi être frappées d'un devoir de réserve sans nommer celui qui les a programmées et choisies ? Quelles seront les attitudes des chorégraphes ?

Pour les réponses, attendons.

Le festival les hivernales se dérouleront du 3 au 20 février 2016. L'ensemble de la programmation est à découvrir sur le site du [CDC-Les Hivernales](#).

Laurent Bourbousson

CATEGORY

1. Les retours

Categorie

1. Les retours

date créée

2016/01/18

Auteur

laurent-bourbousson